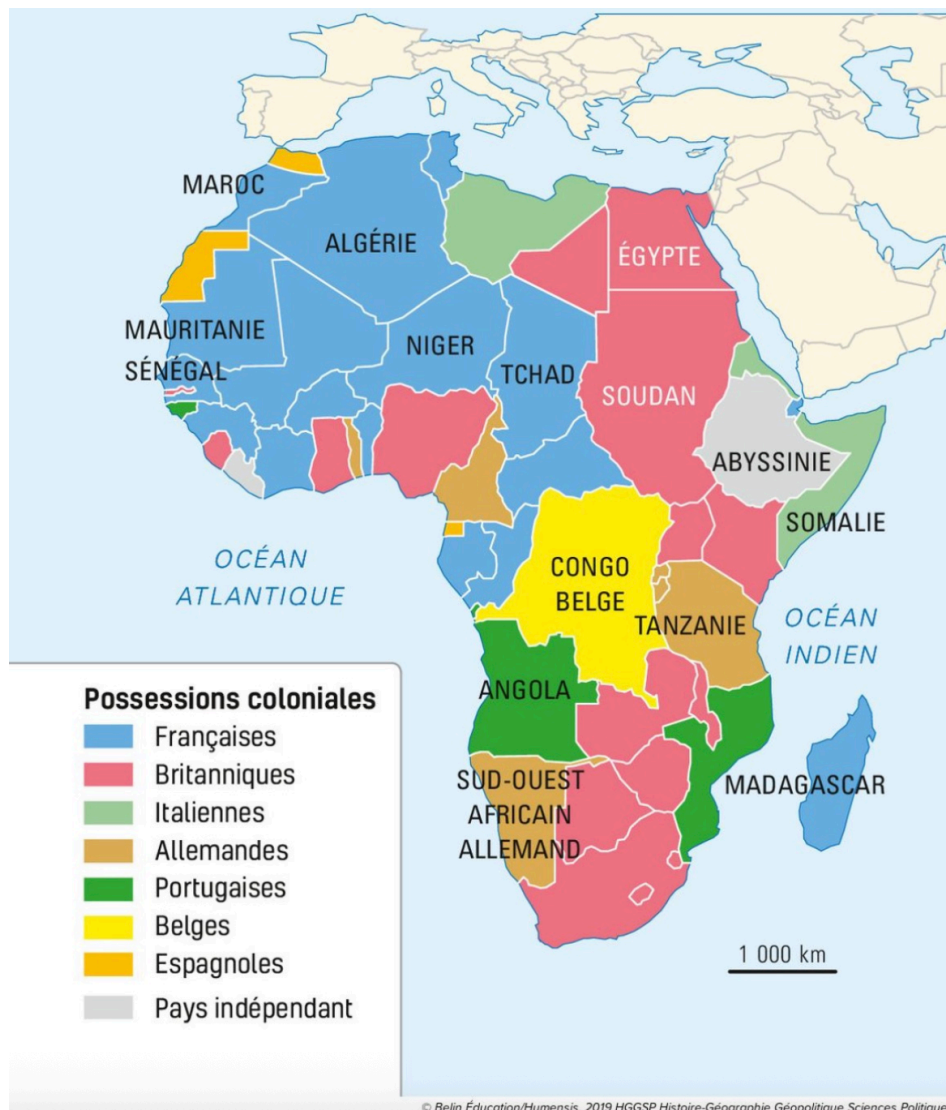


JALON 2 La Conférence de Berlin et le « partage » de l'Afrique

CONTEXTE ET CONSIGNE

Le 15 novembre 1884 s'ouvre la Conférence de Berlin à l'initiative du chancelier allemand Bismarck. Il réunit 14 puissances d'Europe et d'Amérique du Nord, mais aucun État africain n'est convié. Mettant en avant la liberté de commerce et afin d'apaiser les tensions et les appétits des puissances coloniales, cette conférence pose les bases d'une reconnaissance de zones d'influences européennes qui vont permettre de se partager le « gâteau africain ».

Comment la Conférence de Berlin permet-elle d'équilibrer les rapports de force entre puissances coloniales en Afrique, tout en accélérant sa colonisation? Pour mener à bien votre travail vous montrerez tout d'abord les motivations à l'origine de la Conférence de Berlin puis vous traiterez ensuite de ses conséquences dans le « partage » de l'Afrique.



DOCUMENTS

DOC 1 - De l'exploration à la colonisation

La colonisation de l'Afrique est issue d'une dynamique fondée sur le développement des sciences, essentiellement l'exploration, l'anthropologie et la géographie. La Société de géographie voit le jour à Paris en 1821, la Royal Geographic Society est fondée à Londres en 1830 avec une fonction non seulement scientifique mais aussi idéologique affichée : elle affirme le concept de nation et la politique de souveraineté. Dans la seconde moitié du siècle, des explorateurs et aventuriers, David Livingstone (1813-1873), Henry Morton Stanley (1841-1904), pour le monde anglo-saxon, Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905) pour la France, ouvrent aux Occidentaux le continent africain. L'exploration est un des principaux vecteurs de la constitution de la souveraineté impériale, telle qu'elle se manifeste au niveau européen à la conférence de Berlin, où Stanley et Noël Ballay, ancien compagnon de Brazza, sont justement présents. Mais à l'époque de la conférence, les explorations étaient déjà entrées dans une phase de concurrence active entre nations européennes.

Christine de Gemeaux, 1885, *la Conférence de Berlin*, 2015.



2 Les points soulevés lors de la conférence de Berlin de 1884-1885

DOC 3 - Les conclusions de la conférence de Berlin

Préambule

Voulant régler, dans un esprit de bonne entente mutuelle, les conditions les plus favorables au développement du commerce et de la civilisation dans certaines régions de l'Afrique [...] ; désireux, d'autre part, de prévenir les contestations que pourraient soulever à l'avenir les prises de possession nouvelles sur les côtes de l'Afrique, et préoccupés en même temps d'accroître le bien-être moral et matériel des populations indigènes, [les Puissances européennes] ont résolu, de réunir à cette fin une conférence à Berlin...

Article 34

La puissance qui, dorénavant, prendra possession d'un territoire sur les côtes du continent africain situé en dehors de ses possessions actuelles, ou qui, n'en ayant pas eu jusque-là, viendrait à en acquérir, accompagnera l'acte respectif d'une notification adressée aux autres puissances signataires du présent Acte, afin de les mettre à même de faire valoir, s'il y a lieu, leurs réclamations.

Extrait de l'acte final de la conférence de Berlin, 26 février 1885.

